

RAPPORT  
ANNUEL  
JUILLET 2022

## AMUNDI ACTIONS FONCIER

OPCVM de droit français

Société de gestion

**Amundi Asset Management**

Sous déléguataire de gestion comptable en titre  
**CACEIS Fund Administration France**

Dépositaire

**CACEIS BANK**

Commissaire aux comptes

**PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT**

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

## Sommaire

	Pages
<b>Caractéristiques de l'OPC</b>	<b>3</b>
<b>Compte rendu d'activité</b>	<b>4</b>
<b>Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue</b>	<b>16</b>
<b>Informations spécifiques</b>	<b>17</b>
<b>Informations réglementaires</b>	<b>18</b>
<b>Certification du Commissaire aux comptes</b>	<b>24</b>
<b>Comptes annuels</b>	<b>29</b>
Bilan Actif	30
Bilan Passif	31
Hors-Bilan	32
Compte de Résultat	33
<b>Annexes aux comptes annuels</b>	<b>34</b>
Règles et méthodes comptables	35
Evolution de l'Actif net	39
Compléments d'information	40
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	53
Inventaire	55
Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon	58
<b>Annexe(s)</b>	<b>59</b>
Caractéristiques de l'OPC (suite)	60

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AMUNDI ACTIONS FONCIER

Classe P - Codes ISIN : (C) FR0010716332, (D) FR0000972655

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Actions internationales

En souscrivant à AMUNDI ACTIONS FONCIER - P, vous investissez dans des actions des entreprises de l'Union Européenne, Royaume-Uni, Suisse et Norvège, et plus spécifiquement dans des sociétés de croissance exerçant leur activité dans les domaines fonciers, immobiliers et dans les secteurs qui s'y rattachent.

L'objectif de gestion est de rechercher un bon équilibre entre plus-value et rendement en investissant dans des sociétés de croissance. Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du FCP peut être comparée, à titre indicatif, à celle de l'indice EPRA Europe Real Estate (cours de clôture - dividendes nets réinvestis) en euro. Cet indice est une simple référence pour apprécier la performance du fonds et ne contraint pas la gestion qui peut s'en éloigner. Cet indice est composé de valeurs représentatives de l'immobilier coté au niveau européen.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des actions jugées sous-évaluées ou dont le profil de croissance est estimé attractif. Des produits monétaires et obligataires pourront également être sélectionnés.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis chaque année pour la part C créée le 23 janvier 2009. Le résultat net du fonds est intégralement redistribué chaque année et les plus-values nettes réalisées du fonds sont réinvesties ou redistribuées chaque année sur décision de la société de gestion pour la part D créée le 28 février 2001.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

#### Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du secteur du marché actions sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

## Compte rendu d'activité

Août 2021

Les marchés actions enregistrent un 7ème mois de hausse consécutif pour l'indice MSCI Europe. Elle s'est faite en dépit de la confirmation de la décélération de l'économie chinoise et de l'augmentation des infections au variant Delta, même si cette dernière s'est calmée en fin de période en particulier en Europe. La diminution des programmes de rachat et le relèvement des taux auxquels un certain nombre de banques centrales périphériques et émergentes ont procédé n'ont pas changé la donne. Le ton juste adopté par Jerome Powell en fin de période à Jackson Hole pour annoncer qu'il ne fallait pas considérer l'inflexion probable de ses programmes de rachat d'ici la fin de l'année comme un pré-indicateur d'un relèvement des taux, le statu quo « accommodant » adopté par la BCE qui a confirmé attendre l'installation durable de l'inflation au-dessus du seuil des 2% avant de relever ses taux, et la baisse des taux de réserves obligatoires décidée en Chine ont pesé plus lourd. L'autre moteur de la hausse a été les publications trimestrielles qui ont mis en évidence la dynamique de l'activité et des résultats des entreprises. D'un point de vue sectoriel, sur le mois, les secteurs de la technologie, de l'industrie, de la santé, et de l'assurance surperforment le marché. En revanche, la consommation cyclique, les matériaux et l'énergie sousperforment. Les actions du secteur Immobilier sont en hausse de 2,63% en euro (FTSE EPRA Nareit Developed Europe). Par pays, la Suède, la Belgique, le Royaume-Uni et l'Espagne, ont surperformé, alors que la France, la Suisse, et l'Allemagne ont sous-performé. Par types d'actifs, les surperformances ont concerné à nouveau les foncières d'entrepôts et de self-stockage, en hausse de 7%, soutenues par les publications de résultats trimestriels favorables également dans les segments de la santé et des logements. Pour les foncières de bureaux et diversifiées, les performances ont été positives en Suède et au Royaume-Uni, alors qu'elles ont été négatives en zone euro. Concernant les bureaux, le marché de l'investissement favorise les biens « prime » dont les valorisations restent soutenues. Les cours de la plupart des foncières de centres commerciaux ont baissé, sauf Unibail et Klepierre, en hausse. Les opérations de M&A se poursuivent, en particulier en Suède : Castellum (bureaux et entrepôts) a annoncé une offre d'achat amicale sur Kungsliden, avec une prime de 21% sur la valeur d'actif net, à 70% en titres, et a renforcé sa participation au-delà de 30% du capital de la foncière norvégienne Entra, à 10% de prime sur la valeur d'actif net. En Allemagne, la foncière de logement Vonovia a lancé une seconde offre amicale sur Deutsche Wohnen à 53 euros. Sur le mois, le Fonds est en hausse de 2,9%. Les surperformances relatives proviennent des foncières d'entrepôts au Benelux et au Royaume-Uni (VGP, CTP, WDP, Tritax big box), de self-stockage, et de la sous-pondération des petites foncières de centres commerciaux. En revanche, les positions en foncières de bureaux et diversifiées en France et en Allemagne ont eu un impact négatif. Le portefeuille est bien investi dans les foncières de logement (au Royaume-Uni, Finlande, Allemagne), les foncières de locaux industriels et logistiques, les bureaux dans les quartiers d'affaires centraux, les actifs de santé. Une attention particulière est également portée à la structure financière des sociétés, et aux dividendes.

Septembre 2021

Avec une performance négative de -3% pour le MSCI Europe, le mois de septembre a vu la tendance haussière dans laquelle les indices évoluaient depuis la fin 2020 se retourner. Les craintes inflationnistes sont en effet revenues sur le devant de la scène, provoquées par la hausse des prix des matières premières et du fret, et un ralentissement global sur les différentes chaînes d'approvisionnement. Les banques centrales adoptent désormais un ton moins accommodant, la Fed indiquant une possible réduction du programme de rachat d'actifs à partir de novembre. La remontée des taux longs démarrée mi-août, s'est poursuivie en septembre à +0,2% aux Etats-Unis et en Allemagne, et +0,3% au Royaume-Uni. Dans ce contexte de repentification rapide des courbes de taux, les secteurs ayant eu les meilleures performances sont, sans surprise, le secteur de l'énergie (+13%) et des banques (+4%). Inversement les secteurs à « longue durée » comme les services aux collectivités ont baissé de plus de 8%, réagissant négativement à la hausse des taux. Les actions du secteur Immobilier sont également en baisse de 8,5% en euro (FTSE EPRA Nareit Developed Europe). L'Europe continentale est en baisse de 9% et le Royaume-Uni de 7%. Les dégagements ont touché à la fois les secteurs à valorisation élevée du fait des bonnes perspectives, comme les foncières d'entrepôts et les foncières d'actifs de santé, qui avaient nettement progressé depuis le début de l'année, que les secteurs les plus décotés, comme les foncières de centres commerciaux et de bureaux. Les foncières de logement ont baissé de 8% ; en Allemagne, la perspective d'une victoire de la gauche ou des verts aux élections avait pesé sur le compartiment, désormais en décote significative ; c'est pour l'instant une coalition SPD-verts-libéraux qui est en cours de négociation. Vonovia a prolongé son offre d'achat sur Deutsche Wohnen en enlevant la condition de 50% minimum du capital, et la vente de 10% des logements berlinois à

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

des sociétés foncières municipales a été réalisée. Sur le mois, le Fonds est en baisse de 8,47%, en ligne avec le secteur. Le portefeuille est bien investi dans les foncières de logement (au Royaume-Uni, Finlande, Allemagne), les foncières de locaux industriels et logistiques, les bureaux dans les quartiers d'affaires centraux, les actifs de santé. Une attention particulière est également portée à la structure financière des sociétés, et aux dividendes.

## Octobre 2021

Les marchés actions ont fortement rebondi en octobre, le MSCI Europe progressant de 4,6%, grâce à une bonne saison de résultats trimestriels, et malgré le dérapage de l'inflation et des politiques monétaires qui s'annoncent moins accommodantes. Les secteurs des services publics, de la technologie, de la consommation cyclique, et le secteur financier, ont fortement progressé. En revanche, les secteurs industriels ont sous-performé et les services de télécommunication ont baissé. Les actions du secteur Immobilier sont également en hausse de 5,5% en euro (FTSE EPRA Nareit Developed Europe). Les pays qui avaient le plus baissé en septembre ont fortement rebondi, à l'image de la Suède en hausse de 16% (soutenue par les publications de résultats et les M&A), et la Belgique de 8% (grâce aux foncières d'actifs industriels, de santé, de commerces, et de logement étudiant). Le Royaume-Uni a progressé de 5.5% en euro, grâce au self-stockage et aux actifs industriels. L'Espagne à +2.7% (foncières de bureaux), et la France à +1% (foncières de bureaux et de commerces, à l'exception de Klepierre en hausse de 5%), ont sous-performé. L'Allemagne à -0.3% a été pénalisée par les foncières de logement (baisse des cours de Deutsche Wohnen qui est sortie des grands indices après le succès de l'offre de Vonovia à hauteur de 88% de son capital). Sur le mois, le Fonds est en hausse de 5,6%, en légère surperformance par rapport au secteur. Il a bénéficié de l'apport des titres Deutsche Wohnen à l'offre de Vonovia, et de la hausse des foncières d'entrepôts au Benelux (VGP, WDP). Le portefeuille est bien investi dans les foncières de logement (au Royaume-Uni, Finlande, Allemagne), les foncières de locaux industriels et logistiques, les bureaux dans les quartiers d'affaires centraux, les actifs de santé. Une attention particulière est également portée à la structure financière des sociétés, et aux dividendes.

## Novembre 2021

Les marchés d'actions ont terminé novembre en repli, de 2,5% pour l'indice MSCI Europe. Ils sont restés relativement stables sur le mois, le recul intervenant en fin de période avec l'annonce de l'apparition d'un nouveau variant du covid-19 appelé Omicron. En début de mois, les valeurs de croissance ont entraîné une hausse des cours. La tendance s'est inversée suite au discours du Président de la Fed, qui, face à l'augmentation de l'inflation, va rendre sa politique monétaire moins accommodante (réduction des achats de bons du trésor), favorisant les valeurs « value » comme les financières. La mise en place de nouvelles restrictions en Europe liées à la progression du variant Delta a également pesé. Les secteurs des services de communication, de la consommation courante et des matériaux de base ont surperformé sur le mois ; les secteurs énergie et financières ont enregistré les plus fortes baisses. Les actions du secteur Immobilier ont surperformé, en hausse de 0,3% en euro (FTSE EPRA Nareit Developed Europe). Les tendances positives du mois précédent se sont poursuivies pour les foncières en Suède, les foncières d'actifs industriels et de self-stockage au Royaume-Uni et en Belgique, et les foncières de santé en Belgique. Face au retour des craintes sanitaires, les foncières de commerces ou détenant des actifs hôteliers ont nettement baissé. Dans les bureaux, la foncière allemande ALSTRIA, en hausse de 20%, a fait l'objet d'une offre d'achat amicale de la part de Brookfield. Dans le résidentiel, les annonces de la nouvelle coalition allemande sur les possibilités de hausse des loyers, notamment en cas de travaux de modernisation, n'ont pas suscité d'inquiétudes. Toutefois le compartiment a baissé en fin de période avec le début de l'augmentation de capital de Vonovia (8 mds€, 35% d'actions créées en plus). Le Royaume-Uni a surperformé, en hausse de 3% en devise, et 2% en euro, grâce, notamment à la hausse des foncières diversifiées Land Securities et British Land sur les publications de résultats et de valeurs d'actifs à fin septembre en amélioration. Sur le mois, le Fonds est en hausse de 0,35%, en légère surperformance par rapport au secteur. Il a bénéficié de la hausse des foncières d'entrepôts au Benelux (VGP, WDP) et au Royaume-Uni, de la surpondération d'Alstria en Allemagne (qui a été en partie allégée suite à la hausse du cours). Les choix du portefeuille restent en faveur des foncières de locaux industriels et logistiques, des actifs de santé, des foncières de logement (au Royaume-Uni, Finlande, Allemagne), des bureaux dans les quartiers d'affaires centraux. Une attention particulière est également portée à la structure financière des sociétés, et aux dividendes.

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

## Décembre 2021

Les données préoccupantes des cas de Covid dans le monde ont dominé la première moitié du mois, car elles remettent en question la normalisation des économies. Les marchés actions ont néanmoins fini l'année en nette hausse, le MSCI Europe affichant une reprise de 5% sur le mois de décembre. En effet, les conséquences sanitaires de ce variant semblent être moins graves qu'initialement craint, avec une plus forte contagiosité, mais un taux d'hospitalisation beaucoup plus faible. Sur le plan macroéconomique, la croissance mondiale est restée forte grâce à la campagne de vaccination et à la réouverture des économies, quoique à des rythmes différents. La politique budgétaire a commencé à ralentir aux États-Unis, mais reste expansionniste dans la zone euro. L'inflation a été plus élevée que prévu dans la plupart des économies du G10. Sur les marchés actions, la performance est positive sur la quasi-totalité des secteurs, avec le fort rebond des secteurs liés à la réouverture de l'économie, hôtellerie et voyages, transport, biens d'équipement, des valeurs financières (bénéficiant de la remontée des taux longs), et la sous-performance des secteurs défensifs. Les actions du secteur Immobilier ont sous-performé en décembre, en hausse de 1,84% en euro (FTSE EPRA Nareit Developed Europe). Par type d'actifs, les foncières de centres commerciaux ont rebondi de presque 8%, alors que la hausse des cours des foncières d'actifs industriels et logistiques à +3,7%, et de self-stockage à +7% s'est poursuivie. Les foncières de bureaux et diversifiées ont progressé d'environ 2%. Les cours des foncières de logement en Allemagne ont légèrement baissé ; Vonovia a pu réaliser l'augmentation de capital de 8 Mds d'euros permettant de financer l'acquisition de Deutsche Wohnen. La tendance s'est inversée en Suède à -3%. Au Royaume-Uni, les cours des foncières ont progressé de 3,8% en livre sterling et 5% en euro. Sur le mois, le Fonds est en hausse de 1,68%. Il a bénéficié de la hausse des foncières d'entrepôts (VGP, Tritax Eurobox, Segro), et de la foncière de centres commerciaux Klepierre. Les choix du portefeuille restent en faveur des foncières de locaux industriels et logistiques, des actifs de santé, des foncières de logement, des bureaux dans les quartiers d'affaires centraux. Une attention particulière est également portée à la structure financière des sociétés, et aux dividendes.

## Janvier 2022

Les actions européennes ont clôturé le mois en baisse de 3,2% (indice MSCI Europe) pénalisées par des préoccupations politiques et économiques. Sur le front politique, les tensions ont été grandissantes entre la Russie et les États-Unis. Sur le plan économique, le FMI a abaissé sa prévision de croissance mondiale de 0,5% pour 2022. Mais surtout l'inflation est attendue en hausse de +3,9% dans les économies développées, avant de ralentir en 2023. Du côté des Banques centrales, la Fed signale une hausse des taux en mars et une normalisation du bilan après les hausses. Dans ce contexte, les taux 10 ans des emprunts d'État ont progressé de 25 à 50 points de base, aussi bien aux États-Unis qu'en Europe. Au sein du marché action, les performances sectorielles sont très dispersées. Les secteurs plus cycliques à durée courte ont extrêmement bien performé avec l'énergie (+13,58%), les financières (+3,90%) et les télécoms (+1,49%) au détriment de la technologie (-12,66%), des industriels (-8,59%) et de la santé (-5,91%). Les actions du secteur Immobilier ont baissé de 2,8% en euro (FTSE EPRA Nareit Developed Europe). La rotation sectorielle liée à la remontée des taux d'intérêt a également impacté le secteur. Par type d'actifs, les baisses ont été les plus importantes pour les foncières de croissance, bien valorisées, et qui avaient surperformé en 2021 comme le self-stockage, les actifs industriels et de logistique à -8%, la santé à -5%, et la plupart des foncières de logement ont baissé, à l'exception de Vonovia qui a progressé de 3%. La baisse a été limitée à 2% pour les foncières diversifiées et de bureaux. Les foncières de centres commerciaux ont progressé de 8%. Par pays, la zone euro a mieux résisté, en hausse de 0,5%, alors que la Suède a baissé de 11% et la Belgique de 7%. Sur le mois, le Fonds est en baisse de 3,4%. Il a bénéficié de la remontée des cours des foncières de centres commerciaux Klepierre et Unibail, et de la sous-pondération de la Suède ; à l'inverse, la surpondération des foncières d'entrepôts au Royaume-Uni et en Belgique a pesé sur la performance relative, de même que les foncières de logement allemandes. Les choix du portefeuille restent en faveur des foncières de locaux industriels et logistiques, des actifs de santé, des foncières de logement, des bureaux dans les quartiers d'affaires centraux. Une attention particulière est également portée à la structure financière des sociétés, et aux dividendes.

## Février 2022

Forte chute du MSCI Europe (-3,01%) en février. Les principaux indices boursiers ont chuté (DAX -6,5%, CAC -4,9%) pénalisés par la transformation en guerre du conflit géopolitique entre la Russie et l'Ukraine. En dépit des discussions engagées avec les États-Unis et l'UE, la Russie a décidé de concrétiser ses menaces en envahissant l'Ukraine le 24 février. A cet effet, les États-Unis et l'UE ont annoncé une série de sanctions contre

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

la Russie comme notamment le gel des avoirs financiers russes et l'exclusion de certaines banques du pays du système de transaction international Swift. Sur le front économique, l'inflation continue d'occuper les devants de la scène. Dans la zone Euro, l'inflation a atteint un record en janvier à +5.1% sur un an en janvier. Aux Etats-Unis, le PIB a progressé de +7.0% en rythme annualisé sur le T4 2021 et l'inflation est à +7.5% sur un an. Du côté des banques centrales, comme attendu, la BCE a laissé sa politique monétaire inchangée et a confirmé son intention de réduire ses achats d'obligations sur les marchés dans les prochains mois. La Fed a affirmé qu'elle n'agira pas en urgence avant son prochain meeting prévu pour le 15/16 mars. La hausse des prix des matériaux et de l'énergie, et l'annonce de la Commission Européenne en faveur d'investissements accrus dans les énergies renouvelables, ont profité aux secteurs des ressources de base, des services aux collectivités, et de l'énergie qui ont surperformé. Les financières et la consommation cyclique ont nettement sous-performé, de même que les sociétés ayant une exposition russe. Les actions du secteur Immobilier ont baissé de 3,16% en euro (FTSE EPRA Nareit Developed Europe). Par type d'actifs, les foncières de centres commerciaux ont poursuivi leur progression, en hausse de 2%, soutenues par les publications de résultats du dernier trimestre, et la vente de 45% du centre Carré Senart par Unibail, à un prix en ligne avec les expertises. Les foncières d'entrepôts et de self-stockage ont baissé de 2% ; les résultats publiés ont été supérieurs aux attentes en termes de croissance des valeurs d'actifs, et la demande de nouvelles surfaces reste forte. Les foncières diversifiées et de logement ont baissé de 3%. Les plus fortes baisses ont concerné les foncières de bureaux à -4,5%, avec des publications de résultats en ligne avec les attentes, les foncières suédoises, et les foncières de santé à -5,8% (sentiment négatif après les révélations concernant l'opérateur Orpea). Par pays, les Pays-Bas, la Suisse, la Finlande ont progressé, et la Belgique et le Suède ont sous-performé. Les opérations de M&A se poursuivent, après la finalisation du rachat d'Alstria Office en Allemagne, c'est la foncière de bureaux belges Befimmo qui fait l'objet d'une offre à 21% de décote par rapport à la valeur d'actif par Brookfield. Dans le logement Allemand, Vonovia a exercé une option d'achat et détient 20,5% de son concurrent Adler. Sur le mois, le Fonds est en baisse de 3,2%, en ligne avec le secteur. Il a bénéficié de la remontée des cours des foncières de centres commerciaux (Kepierre), et de la sous-pondération de la Suède, et de l'Allemagne (Vonovia); à l'inverse, la surpondération des foncières d'entrepôts au Benelux, et la sous-pondération de la Suisse a pesé sur la performance relative. Les choix du portefeuille restent en faveur des foncières de locaux industriels et logistiques, et, dans une moindre mesure, des actifs de santé, des foncières de logement, des bureaux dans les quartiers d'affaires centraux. Une attention particulière est également portée à la structure financière des sociétés, et aux dividendes.

## Mars 2022

Après un début de mois en forte baisse pour les marchés d'actions, le MSCI Europe le termine avec une performance positive de 0,84%. La guerre entre l'Ukraine et la Russie continue d'occuper les devants de la scène. Si les pourparlers ont pu nourrir les espoirs d'un cessez-le-feu et la remontée des marchés, aucune solution n'a pu aboutir pour le moment. Au-delà de l'aspect géopolitique, le conflit a entraîné une hausse historique des prix des matières premières (le baril de Brent a dépassé les 132\$, un plus haut depuis 2008) et de l'inflation à 7.9% aux Etats-Unis sur un an et 5.9% dans la zone euro. Sur les marchés obligataires, les taux des emprunts d'Etat à 10 ans ont à nouveau progressé sur le mois de 0.5% aux Etats-Unis à 2.3%, de 0.2% au Royaume-Uni à 1.6%, et de 0.4% en Allemagne à 0.55%. Du côté des Banques centrales, la Fed a maintenu le cap du resserrement monétaire, ce qui, couplé aux révisions en baisse de la croissance, a rassuré les marchés quant à sa capacité à juguler l'inflation à long terme. La Banque d'Angleterre a procédé au second relèvement de ses taux, et la BCE a annoncé que les taux, inchangés pour l'instant, devraient remonter quelque temps après la fin du programme d'assouplissement quantitatif, dont la date sera précisée en juin. Les marchés ont aussi été rassurés par la décision des gouvernements occidentaux de maintenir une politique fiscale accommodante. De son côté, la Chine a fait état de sa volonté de soutenir son économie et ses marchés financiers. Les actions du secteur Immobilier ont progressé de 0.79% en euro (FTSE EPRA Nareit Developed Europe). Par type d'actifs, les foncières de santé ont rebondi de 10% après la baisse de février liée au scandale Orpea, et les foncières de self-stockage à +7%, d'actifs industriels à +5%, de bureaux à +3%, et d'actifs diversifiés à +2% ont également surperformé. En revanche, dans les centres commerciaux, les grandes foncières ont fait l'objet de prises de bénéfices, en baisse de 1%. Les foncières de logement ont baissé de 7%, essentiellement en Allemagne ; en effet, malgré la publication de résultats en ligne avec les attentes, celles-ci ont souffert de la hausse des taux d'intérêt visible lors des dernières émissions obligataires (Vonovia à 1.87%). En termes de M&A, le secteur des bureaux a bénéficié d'une nouvelle offre d'achat de 1 MdE en Irlande (Hibernia) par Brookfield à 5% de décote par rapport à la NAV. Dans le secteur des entrepôts, la demande locative et d'investissement reste très forte, en particulier

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

au Royaume-Uni où les estimations des analystes ont été revues en hausse; la foncière belge WDP, présente au Benelux et en Allemagne, a annoncé une coopération stratégique dans la foncière suédoise Catena (10% du capital par émission). Sur le mois, le Fonds est en hausse de 0.84%. Il a bénéficié de la surpondération des foncières d'entrepôts au Benelux (WDP, VGP) et en Suède, et des foncières de santé (Aedifica), et de la sous-pondération de Vonovia en Allemagne. Au cours du mois, les positions ont été allégées en Suède, sur rebond. Les choix du portefeuille restent en faveur des foncières de locaux industriels et logistiques, et, dans une moindre mesure, des actifs de santé, des foncières de logement, des bureaux dans les quartiers d'affaires centraux. Une attention particulière est également portée à la structure financière des sociétés, et aux dividendes.

## Avril 2022

Trois sources de pression ont continué de peser sur les marchés actions européens : la hausse des taux réels, la poursuite de l'escalade de la crise entre la Russie et l'Ukraine avec des sanctions supplémentaires à l'encontre de la Russie, l'intensification du confinement en Chine. Dans ce contexte, le MSCI Europe clôture le mois avec une performance négative de -0.6%, alors qu'aux Etats-Unis, le mois d'avril s'est avéré être l'un des pires pour les investisseurs actions, avec une baisse de 8% pour le S&P 500 et de 13% pour le Nasdaq, en dollars. Sur le front économique, le FMI a réduit sa prévision de croissance de la zone euro à +2.8% pour 2022 (vs +4% auparavant) et à +2.3% pour 2023. Le taux d'inflation annuel en zone euro s'établit à +7.5% en mars 2022. Le discours des Banques centrales est devenu plus restrictif, la Fed envisageant une hausse des taux de +50bps lors de la réunion du 3 et 4 mai prochain, et des réductions mensuelles de son bilan. La BCE a maintenu ses taux inchangés (Dépôt à -0.5% et refinancement à 0%), mais les marchés semblent désormais anticiper une hausse de +50bps d'ici septembre. Concernant les secteurs, nous observons une hausse des valeurs d'énergies, et une rotation sectorielle en faveur des secteurs défensifs, au détriment des secteurs cycliques et de la technologie. Les actions du secteur Immobilier ont baissé de 5.67% en euro (FTSE EPRA Nareit Developed Europe). Le secteur a souffert de la remontée des taux des emprunts d'Etat à 10 ans, de 0.4 à 0.55% sur le mois selon les pays. Par type d'actifs, les foncières d'actifs industriels, de santé, d'hôtels, et de commerces ont bien résisté. Les foncières de bureaux et diversifiées ont évolué en ligne, avec des différences par pays : hausse des valeurs suisses ; surperformance du Royaume-Uni, de l'Espagne, de la France, de la Belgique. Les plus fortes baisses ont concerné les foncières suédoises à -15%, plus sensibles à la hausse des taux (taux d'endettement plus élevé et dettes à maturité plus courte que la moyenne européenne), et les foncières de logement allemandes à -8%. Concernant les nouvelles de sociétés, les publications sont restées positives pour les foncières d'entrepôt au Royaume-Uni, avec une poursuite de la hausse de loyers dans un contexte de faible taux de vacance. Dans le secteur des bureaux, les loyers et valeurs d'actifs des surfaces bénéficiant d'une bonne note énergétique restent bien orientées, alors qu'une grande partie des actifs existants devra être rénovée pour rester sur le marché. Sur le mois, le Fonds est en baisse de 4.89%. Il a bénéficié de la surpondération des positions en Belgique dans les foncières d'entrepôts et de santé, des choix titres en Allemagne (sous-pondération de Vonovia), en France, et de la sous-pondération de la Suède. Les choix du portefeuille restent en faveur des foncières de locaux industriels et logistiques, des actifs de santé ; dans les foncières de logement, l'Allemagne est en partie sous-pondérée ; les foncières de bureaux dans les quartiers d'affaires centraux avec une bonne note ESG sont privilégiées ; pour les centres commerciaux, la préférence va aux foncières d'Europe Continentale. Une attention particulière est également portée à la structure financière des sociétés, et aux dividendes.

## Mai 2022

Le MSCI Europe a clôturé le mois de mai avec une performance négative de -0.78% dans un contexte toujours instable, tant sur le plan géopolitique, du fait du conflit en Ukraine, que macroéconomique, marqué par des craintes de récession dans un contexte inflationniste. Au niveau européen, le PIB de la zone euro a augmenté de +0.3% au premier trimestre, tandis que l'inflation a progressé à 8% en mai sur un an du fait de la hausse des prix de l'énergie et de l'alimentation. La Commission Européenne a abaissé ses prévisions de croissance pour l'UE et s'attend désormais à un PIB de +2.7% en 2022 et de +2.3% en 2023. Du côté des Banques centrales, la FED et la Banque d'Angleterre ont à nouveau augmenté leurs taux directeurs de +50bps et +25bps respectivement afin de combattre l'inflation. Dans la zone euro, la BCE a maintenu ses taux inchangés mais a adopté un discours plus favorable au durcissement monétaire et annonce une première hausse des taux à partir de juillet. Les rendements des emprunts d'Etat à 10 ans ont progressé en Europe, alors qu'ils ont baissé aux Etats-Unis sur le mois. Concernant les secteurs, l'Energie et les Banques sont en hausse. A l'inverse la consommation, la santé, l'industrie, et la technologie ont baissé. Les actions du secteur

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

Immobilier ont baissé de 4.22% en euro (FTSE EPRA Nareit Developed Europe). Par zone géographique, la baisse a été de 2.35% en zone euro, de 6.4% au Royaume-Uni, dont 1% dû à la baisse de la devise contre l'euro, de 4.9% en Suède, en particulier pour les valeurs les plus endettées. Le secteur a été impacté en début de mois par la baisse des foncières d'entrepôts de 15%. Aux Etats-Unis, la société Amazon, qui a fortement augmenté son parc logistique depuis la pandémie, a indiqué qu'elle avait trop d'espace disponible et qu'elle allait en sous louer une partie. Même si l'Europe est bien moins équipée que les Etats-Unis, ceci a pesé sur l'ensemble du compartiment. Par type d'actifs, les foncières de santé, de commerces et de bureaux ont légèrement progressé ; les foncières de logement ont baissé de 2%. Sur le mois, le Fonds est en baisse de 4.72%. Il a souffert des positions en foncières d'entrepôts. Au cours du mois, les positions ont été réduites dans le secteur via des ventes de WDP, qui est entrée dans l'indice MSCI grandes capitalisations. Les principales positions du portefeuille restent en faveur des foncières de locaux industriels et logistiques, des actifs de santé ; dans les foncières de logement, l'Allemagne est en partie sous-pondérée ; les foncières de bureaux dans les quartiers d'affaires centraux avec une bonne note ESG sont privilégiées ; pour les centres commerciaux, la préférence va aux foncières d'Europe Continentale. Une attention particulière est également portée à la structure financière des sociétés, et aux dividendes.

## Juin 2022

Forte chute du MSCI Europe en juin avec une baisse de -7.73% dans un contexte marqué par la poursuite du conflit en Ukraine, et par un renforcement des craintes de récession, en particulier en Europe, alors que les Banques Centrales donnent la priorité à la lutte contre l'inflation (supérieure à 8% en Europe et aux Etats-Unis) via la hausse des taux directeurs. Sur le front économique, la situation se dégrade avec la crise énergétique qui pèse sur l'Europe mais aussi avec les contraintes d'approvisionnement, et les indicateurs avancés reflétant une baisse de l'activité et de la demande. Du côté des Banques centrales, la BCE a confirmé lors de son comité la fin de son programme de QE à partir du 1<sup>er</sup> juillet et une hausse du taux de dépôts de +25bps dès juillet (pouvant aller jusqu'à +50bps en fonction des derniers chiffres d'inflation) avant une seconde hausse de taux au mois de septembre. Aux Etats-Unis, la FED a augmenté son taux directeur de +75bps à 1.75%, la première hausse d'une telle ampleur depuis 1994. La BOE quant à elle a relevé -une nouvelle fois- son taux de +25bps, et la Banque Nationale de Suisse a surpris avec une hausse de 50 pbs. Les taux 10 ans ont augmenté au cours du mois de juin, atteignant un pic (sur le mois) : Allemagne : 1.77% (le 21/06), France : 2.29% (21/06), Italie : 4.02% (14/06) dans le sillage des chiffres d'inflation et discours des banques centrales, avant de baisser sur les craintes de récession économique. Les actions du secteur Immobilier ont baissé de 15,9% en euro (FTSE EPRA Nareit Developed Europe). Cette performance reflète une nette révision en baisse par le marché des perspectives économiques en Europe, et de l'impact potentiel de taux d'intérêt durablement plus élevés à moyen terme, tant pour les emprunts d'Etat, que pour le coût du crédit des sociétés du fait de la hausse des spreads. Dans ce contexte, les foncières suédoises et les foncières de logement allemandes ont fait partie des plus fortes baisses. La révision en baisse de la croissance économique (risque de stagnation ou récession à venir) a affecté particulièrement les foncières de bureaux et diversifiées, en particulier en zone euro. Les analystes ont accompagné ce mouvement en révisant en baisse les estimations de loyers, et les valeurs d'actifs pour les deux prochaines années. Les cours ont mieux résisté en Suisse et au Royaume-Uni, ainsi que pour les foncières d'actifs de santé, et celles de self-stockage d'actifs industriels, qui avaient sous-performé en mai. Sur le mois, le Fonds est en baisse de 14,96%. La baisse a été en partie amortie par les liquidités détenues et les choix du portefeuille en Suède et Allemagne. Le Fonds a participé à l'augmentation de capital d'Aedifica, foncière de santé, pour accompagner sa croissance. Les principales positions du portefeuille restent en faveur des foncières de locaux industriels et logistiques, des actifs de santé ; dans les foncières de logement, l'Allemagne est en partie sous-pondérée ; les foncières de bureaux dans les quartiers d'affaires centraux avec une bonne note ESG sont privilégiées ; pour les centres commerciaux, la préférence va aux foncières d'Europe Continentale. Une attention particulière est également portée à la structure financière des sociétés, et aux dividendes.

## Juillet 2022

Les marchés européens ont clôturé le mois de juillet en hausse de 6%. Ils ont profité du discours de J. Powell qui, après l'annonce d'une quatrième hausse des taux de 75bps cette année a déclaré ne pas percevoir de récession à ce stade, et être prêt à ralentir le rythme de hausse des taux si le marché le nécessitait tout en étant déterminé à lutter contre l'inflation. Les publications des résultats des sociétés au second trimestre, meilleures qu'attendues, ont également constitué un soutien. De son côté, la BCE a présenté un nouvel outil anti-fragmentation (mécanisme de protection de la transmission monétaire) et a relevé l'ensemble de ses taux

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

de +50bps pour la première fois depuis juillet 2011. Cependant la hausse de l'inflation annuelle continue à +9.1% en juin aux Etats-Unis et +8.6% en Zone Euro en juin. La crise énergétique se poursuit, les exportations de gaz naturel vers l'UE sont provisoirement revenues à 40% de la capacité de Nordstream 1 pour finalement tomber à 20%. L'UE a mis en place un plan de réduction volontaire de la demande de gaz pour l'hiver prochain (-15% d'ici mars 2023). Les performances des actions et du crédit ont bénéficié de la baisse des taux d'intérêt sur les marchés obligataires liée à la dégradation de l'activité économique et aux craintes de récession, les taux à 10 ans ayant baissé de 37bp aux Etats-Unis, et de 52bp en Allemagne. Sur les changes, le dollar a de nouveau progressé contre la plupart des devises, l'euro touchant même brièvement la parité en cours de période avant de terminer à 1.022 en baisse de 2.6%. Concernant les actions par secteurs, les semi-conducteurs, l'immobilier ou les biens d'équipement sont les grands gagnants, alors que la banque et l'assurance marquent le pas. Les actions du secteur Immobilier ont progressé de 12,4% en euro (FTSE EPRA Nareit Developed Europe). A l'inverse du mois précédent, la baisse des taux a bénéficié aux marchés les plus sensibles comme la Suède, en rebond de 26%. Par type d'actifs, les premières publications de résultats des foncières pour le second trimestre ont été plutôt rassurantes, favorisant la surperformance des foncières de centres commerciaux, d'entrepôts, et des foncières de bureaux « prime » en Europe Continentale en raison de la polarisation en faveur des meilleurs actifs (bonne localisation, récents, performants énergétiquement). Les analystes ont continué de réviser en baisse leurs estimations de valeurs d'actifs et de loyers, en intégrant un coût du capital plus élevé et des hypothèses économiques plus basses pour les prochaines années. Les sociétés les plus endettées doivent s'adapter à un contexte de taux durablement plus élevé en réduisant leur taux d'endettement : par augmentation de capital (réalisée en juillet par TAG dans le logement allemand), ou annonce de programmes de cessions d'actifs à réaliser sur plusieurs années (plus de 6 mds d'euros pour Vonovia) alors que le marché de l'investissement est pour l'instant resté résilient, mais dans des volumes de transactions plus faibles au second trimestre. Sur le mois, le Fonds est en hausse de 12,25%. En terme de performance relative, les choix du portefeuille au Royaume-Uni, en Allemagne, France, Espagne, Belgique et la sous-pondération de la Suisse ont compensé l'effet négatif de la sous-pondération de la Suède. Le poids des actions dans le portefeuille est de 96%, incluant 6% de futures sur indice. Les principales positions du portefeuille restent en faveur des foncières de locaux industriels, de logistiques, et self-stockage, et des actifs de santé ; les foncières de bureaux dans les quartiers d'affaires centraux avec une bonne note ESG sont privilégiées ; pour les centres commerciaux, la préférence va aux foncières d'Europe Continentale; dans les foncières de logement, l'Allemagne est en partie sous-pondérée. Une attention particulière est également portée à la structure financière des sociétés, à la note ESG, et aux dividendes.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI ACTIONS FONCIER et de son benchmark s'établissent à :

- Part AMUNDI ACTIONS FONCIER - I (C) en devise EUR : -16,93%
- Part AMUNDI ACTIONS FONCIER - P (C) en devise EUR : -17,27%
- Part AMUNDI ACTIONS FONCIER - P (D) en devise EUR : -17,25%
- Part AMUNDI ACTIONS FONCIER - PÉRI (C) en devise EUR : -17,29%
- Part AMUNDI ACTIONS FONCIER - Z (C) en devise EUR : -16,55%
- Part AMUNDI ACTIONS FONCIER - Z (D) en devise EUR : -16,55%.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

## Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
VONOVIA SE	8 278 107,66	5 513 230,03
KLEPIERRE	4 206 369,97	3 284 915,50
DEUTSCHE WOHNEN SE-TEND		7 420 000,00
LEG IMMOBILIEN AG	3 671 813,85	2 953 173,25
ALSTRIA OFFICE AG		4 931 116,97
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	1 891 680,43	2 670 725,51
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	4 487 994,97	
SAGAX -B-	1 434 098,87	2 747 850,73
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NO	665 897,64	3 332 485,65
SEGRO REIT	2 526 915,88	1 274 974,70

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

## Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	29/07/2022
<b>Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER P-D</b>	
Frais de gestion variables provisionnés	214 716,56
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés (1)	0,19
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	9 482,67
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,01
<b>Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER P-C</b>	
Frais de gestion variables provisionnés	50 116,48
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés (1)	0,21
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	3 591,54
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,01
<b>Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER I-C</b>	
Frais de gestion variables provisionnés	358,58
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés (1)	0,33
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	1 208,76
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,31
<b>Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER PERI-C</b>	
Frais de gestion variables provisionnés	84 929,07
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés (1)	0,19
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	488,07
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
<b>Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER Z-C</b>	
Frais de gestion variables provisionnés	409,22
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés (1)	0,43
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
<b>Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER Z-D</b>	
Frais de gestion variables provisionnés	407,77
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés (1)	0,43
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

## Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 30 027 077,21

- o Change à terme :
- o Future : 30 027 077,21
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(\*) Sauf les dérivés listés.

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

## c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b> <ul style="list-style-type: none"><li>. Dépôts à terme</li><li>. Actions</li><li>. Obligations</li><li>. OPCVM</li><li>. Espèces (*)</li></ul> <b>Total</b>	
<b>Instrument financiers dérivés</b> <ul style="list-style-type: none"><li>. Dépôts à terme</li><li>. Actions</li><li>. Obligations</li><li>. OPCVM</li><li>. Espèces</li></ul> <b>Total</b>	

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

## d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"><li>. Revenus (*)</li><li>. Autres revenus</li></ul> <b>Total des revenus</b> <ul style="list-style-type: none"><li>. Frais opérationnels directs</li><li>. Frais opérationnels indirects</li><li>. Autres frais</li></ul> <b>Total des frais</b>	

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

## **Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

## **Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue**

Modification CACEIS BANK, Société Anonyme Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge, RCS Nanterre 692 024 722 Activité principale : Banque et prestataire de services d'investissement agréé par le CECEI le 1<sup>er</sup> avril 2005.

Modification Date de mise à jour du prospectus : 9 février 2022.

## Informations spécifiques

### Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

### Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

### Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée  
Niveau de levier indicatif : 16,37%.

## Informations réglementaires

### Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

#### Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

#### Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

#### Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

### Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

### Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ».

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

### Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

## Politique de Rémunérations

### Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 2 février 2021, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2020 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2021.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2021, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

### **1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel**

Sur l'exercice 2021, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (soit 1 400 collaborateurs au 31 décembre 2021) s'est élevé à 168 546 202 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 111 175 491 euros, soit 66% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 57 370 712 euros, soit 34% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2021, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 20 947 570 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (soit 29 collaborateurs au 31 décembre 2021), 14 896 957 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (soit 40 collaborateurs au 31 décembre 2021).

### **2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt**

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

## 1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

### *Critères financiers usuels :*

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1, 3 et 5 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans ;
- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Classements concurrentiels ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

### *Critères non-financiers usuels :*

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales ;
- Innovation / développement produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

## 2. Fonctions commerciales

### *Critères financiers usuels :*

- Collecte nette ;
- Recettes ;
- Collecte brute; développement et fidélisation de la clientèle; gamme de produits ;

### *Critères non-financiers usuels :*

- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
- Qualité du management ;
- Sécurisation/développement du fonds de commerce ;
- Transversalité et partage des best practices ;
- Esprit d'entreprise.

## 3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

## **Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)**

Amundi applique des règles d'exclusion ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales. Ces exclusions ciblées sont appliquées sous réserve de conformité aux lois et règlements applicables et sauf dispositions contractuelles contraires pour les produits ou services dédiés.

C'est ainsi qu'Amundi exclut les activités suivantes :

Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo.

Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.

Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle d'Amundi. De plus, Amundi met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles Amundi a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

## **Politique Charbon**

Amundi exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités en charbon thermique dans l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport).

Les entreprises dont plus de 25% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon thermique.

- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 100 MT ou plus sans intention de réduction.

- Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à l'extraction de charbon thermique et à la production d'électricité à partir de charbon thermique est supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires total sans analyse.

- Toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

## **Application en gestion passive :**

### **• Fonds passifs ESG**

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon d'Amundi (à l'exception des indices très concentrés).

### **• Fonds passifs non ESG**

Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.

Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.

Par conséquent, les fonds indiciels et ETF d'Amundi répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.

Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif d'Amundi mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, Amundi a renforcé ses

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

## Politique sur le tabac

Depuis 2018, Amundi limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac, estimé à plus de 1 000 milliards de dollars par an dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Cette limite a pour but de pénaliser l'investissement dans ce type d'entreprises, ce qui doit être compensé par des investissements dans des entreprises plus vertueuses. La politique d'Amundi s'applique au secteur du tabac dans son entièreté, notamment les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les distributeurs.

En mai 2020, Amundi est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac. Amundi applique ainsi les règles suivantes :

- Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).
- Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par Amundi sont disponibles sur son site Internet : <https://legroupe.amundi.com>

\* *Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence.*

## Règlements SFDR et Taxonomie

### Article 8 - gestion active - au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation des changements climatiques, (ii) adaptation aux changements climatiques, (iii) utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines, (iv) transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et contrôle de la pollution, (vi) protection des écosystèmes sains.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fait ses meilleurs efforts pour divulguer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des Normes techniques réglementaires en ce qui concerne le contenu et la présentation des divulgations conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables qui sera mis à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

A partir de la pleine disponibilité des données et de la finalisation des méthodologies de calcul pertinentes, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

## Article 8 – gestion active – au titre de l'article 11 de SFDR

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales et à ce titre est classé Article 8 conformément au Règlement « Disclosure ».

Outre l'application de la Politique d'investissement responsable d'Amundi, le Fonds promeut ces caractéristiques via une analyse ESG des titres détenus (selon la classe d'actifs, au moins 75% ou 90% des titres détenus font l'objet d'une notation extra-financière), en cherchant à obtenir un score ESG du portefeuille supérieur à celui de leur univers d'investissement.

Le score ESG du portefeuille correspond à la moyenne pondérée par l'AUM du score ESG des émetteurs sur la base du modèle de notation ESG d'Amundi.

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

## **Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 29 juillet 2022**

**AMUNDI ACTIONS FONCIER**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
AMUNDI ASSET MANAGEMENT  
90, boulevard Pasteur  
75015 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement AMUNDI ACTIONS FONCIER relatifs à l'exercice clos le 29 juillet 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 30/07/2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## AMUNDI ACTIONS FONCIER

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Raphaëlle Alezra-Cabessa



2022.11.24 12:09:37 +0100

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

## Comptes annuels

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

## Bilan Actif au 29/07/2022 en EUR

	29/07/2022	30/07/2021
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>171 953 849,81</b>	<b>205 288 022,26</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>166 555 184,20</b>	<b>201 088 853,36</b>
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	166 555 184,20	201 088 853,36
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>4 032 769,38</b>	<b>4 057 139,03</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	4 032 769,38	4 057 139,03
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>1 365 896,23</b>	<b>142 029,87</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 365 896,23	142 029,87
Autres opérations		
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>	<b>2 269 291,92</b>	<b>495 153,87</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	2 269 291,92	495 153,87
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>12 989 454,25</b>	<b>3 401 130,72</b>
Liquidités	12 989 454,25	3 401 130,72
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>187 212 595,98</b>	<b>209 184 306,85</b>

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

## Bilan Passif au 29/07/2022 en EUR

	29/07/2022	30/07/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	161 820 300,92	195 133 476,10
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	9 392 049,54	4 707 980,66
Report à nouveau (a)	6 192,83	6 687,62
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	11 537 607,18	7 412 822,64
Résultat de l'exercice (a, b)	2 215 794,79	1 355 639,65
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>184 971 945,26</b>	<b>208 616 606,67</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>1 365 896,29</b>	<b>142 029,92</b>
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	1 365 896,29	142 029,92
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 365 896,29	142 029,92
Autres opérations		
<b>DETTES</b>	<b>874 754,43</b>	<b>425 670,26</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	874 754,43	425 670,26
<b>COMPTES FINANCIERS</b>		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>187 212 595,98</b>	<b>209 184 306,85</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

## Hors-Bilan au 29/07/2022 en EUR

	29/07/2022	30/07/2021
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
RF EURCHF 0921		4 123 080,86
RF EURCHF 0922	5 883 771,82	
RP EURGBP 0921		8 136 431,59
RP EURGBP 0922	13 555 585,39	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0922	10 587 720,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

## Compte de Résultat au 29/07/2022 en EUR

	29/07/2022	30/07/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	762,43	0,01
Produits sur actions et valeurs assimilées	5 551 208,17	2 979 550,20
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>5 551 970,60</b>	<b>2 979 550,21</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	33 813,38	7 655,27
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>33 813,38</b>	<b>7 655,27</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>5 518 157,22</b>	<b>2 971 894,94</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 349 722,58	1 612 781,28
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>2 168 434,64</b>	<b>1 359 113,66</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	47 360,15	-3 474,01
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>2 215 794,79</b>	<b>1 355 639,65</b>

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

## Annexes aux comptes annuels

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

## **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

## **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

## **Instruments financiers à terme :**

### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

## **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

## **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013257235 - AMUNDI ACTIONS FONCIER Z-D : Taux de frais maximum de 0.45% TTC.  
FR0000972655 - AMUNDI ACTIONS FONCIER P-D : Taux de frais maximum de 1.50% TTC.  
FR0013436045 - AMUNDI ACTIONS FONCIER PERI C : Taux de frais maximum de 1.50% TTC.  
FR0013252814 - AMUNDI ACTIONS FONCIER Z-C : Taux de frais maximum de 0.45% TTC.  
FR0012929446 - AMUNDI ACTIONS FONCIER I-C : Taux de frais maximum de 1.00% TTC.  
FR0010716332 - AMUNDI ACTIONS FONCIER P-C : Taux de frais maximum de 1.50% TTC.

## - Commission de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative.

Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indicateur de référence (EPRA Europe Real Estate).

Ainsi, à compter du 02 août 2021, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de juillet. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 02 août 2021 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation s'ouvre :

- En cas de sous-performance annuelle constatée à la date anniversaire. La première année de cette période d'observation sera celle où a été constatée cette sous-performance. Cette dernière ne sortira de la période d'observation qu'à l'issue d'une période de 5 ans maximum.
- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire. Dans ce cas, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre.

Toute sous-performance de plus de 5 ans est oubliée.

La commission de surperformance représentera 20% de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- cet écart est positif ;
- la performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle. Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de celle de l'Actif de Référence.

## Affectation des sommes distribuables

### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<b>Parts</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER I-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER P-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER P-D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER PERI C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER Z-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER Z-D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

## 2. Évolution de l'actif net au 29/07/2022 en EUR

	29/07/2022	30/07/2021
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>208 616 606,67</b>	<b>178 574 458,74</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	37 882 818,72	19 723 505,88
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-23 909 359,21	-15 126 381,58
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	13 574 685,18	7 451 539,04
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 629 901,36	-505 551,52
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	595 720,58	803 897,34
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-567 838,35	-249 007,81
Frais de transactions	-243 347,56	-160 631,55
Différences de change	1 122 500,73	1 363 083,47
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-51 920 158,08	18 938 319,44
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-5 690 178,81	46 229 979,27
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-46 229 979,27	-27 291 659,83
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	1 223 866,36	-73 032,31
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	1 365 896,23	142 029,87
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-142 029,87	-215 062,18
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		-2 853 449,50
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-942 083,06	-629 256,63
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 168 434,64	1 359 113,66
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>184 971 945,26</b>	<b>208 616 606,67</b>

## 3. Compléments d'information

### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Change	19 439 357,21	10,51
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	<b>19 439 357,21</b>	<b>10,51</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Actions	10 587 720,00	5,72
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	<b>10 587 720,00</b>	<b>5,72</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							12 989 454,25	7,02
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

## 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	12 989 454,25	7,02								
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

## 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2 SEK		Devise 3 CHF		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	51 173 107,47	27,67	17 247 247,83	9,32	8 798 022,96	4,76		
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	467 479,35	0,25			223 590,59	0,12		
Comptes financiers	354 344,60	0,19	9 619,48	0,01	132 993,06	0,07	1 145,58	
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	211 200,79	0,11						
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	13 555 585,39	7,33			5 883 771,82	3,18		
Autres opérations								

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

## 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/07/2022
<b>CRÉANCES</b>		
	Ventes à règlement différé	211 299,14
	Dépôts de garantie en espèces	1 699 240,16
	Coupons et dividendes en espèces	358 752,62
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>2 269 291,92</b>
<b>DETTES</b>		
	Achats à règlement différé	211 200,79
	Frais de gestion fixe	269 057,46
	Frais de gestion variable	389 053,59
	Autres dettes	5 442,59
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>874 754,43</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>1 394 537,49</b>

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

## 3.6. CAPITAUX PROPRES

### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part AMUNDI ACTIONS FONCIER I-C</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	7 374,087	999 999,94
Parts rachetées durant l'exercice	-7 374,087	-1 016 075,45
Solde net des souscriptions/rachats		-16 075,51
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 000,000	
<b>Part AMUNDI ACTIONS FONCIER P-C</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	9 832,898	2 892 933,07
Parts rachetées durant l'exercice	-14 591,323	-4 225 639,84
Solde net des souscriptions/rachats	-4 758,425	-1 332 706,77
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	91 458,566	
<b>Part AMUNDI ACTIONS FONCIER P-D</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	32 440,400	6 362 305,56
Parts rachetées durant l'exercice	-84 738,778	-16 529 532,49
Solde net des souscriptions/rachats	-52 298,378	-10 167 226,93
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	693 650,605	
<b>Part AMUNDI ACTIONS FONCIER PERI C</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	259 773,046	27 627 580,15
Parts rachetées durant l'exercice	-20 043,021	-2 138 111,43
Solde net des souscriptions/rachats	239 730,025	25 489 468,72
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	473 128,333	
<b>Part AMUNDI ACTIONS FONCIER Z-C</b>		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
<b>Part AMUNDI ACTIONS FONCIER Z-D</b>		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

## 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part AMUNDI ACTIONS FONCIER I-C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part AMUNDI ACTIONS FONCIER P-C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part AMUNDI ACTIONS FONCIER P-D</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part AMUNDI ACTIONS FONCIER PERI C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part AMUNDI ACTIONS FONCIER Z-C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part AMUNDI ACTIONS FONCIER Z-D</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

## 3.7. FRAIS DE GESTION

	29/07/2022
<b>Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER I-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3 944,65
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	358,58
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,09
Frais de gestion variables acquis	1 208,76
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,31
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER P-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	415 928,88
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	50 116,48
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,18
Frais de gestion variables acquis	3 591,54
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER P-D</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 016 985,82
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	214 716,56
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,16
Frais de gestion variables acquis	9 482,67
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER PERI C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	546 182,90
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	84 929,07
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,23
Frais de gestion variables acquis	488,07
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

## 3.7. FRAIS DE GESTION

	29/07/2022
<b>Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER Z-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	487,01
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Frais de gestion variables provisionnés	409,22
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,38
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER Z-D</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	484,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Frais de gestion variables provisionnés	407,77
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,38
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

## 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	29/07/2022
Garanties reçues par l'OPC - dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

## 3.9. AUTRES INFORMATIONS

### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/07/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/07/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/07/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			4 032 769,38
	FR0010979278	CPR MONETAIRE ISR I	3 817 516,78
	FR0010745216	CPR MONETAIRE ISR P	215 252,60
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>4 032 769,38</b>

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

## 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/07/2022	30/07/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	6 192,83	6 687,62
Résultat	2 215 794,79	1 355 639,65
<b>Total</b>	<b>2 221 987,62</b>	<b>1 362 327,27</b>

	29/07/2022	30/07/2021
<b>Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER I-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 791,62	1 204,54
<b>Total</b>	<b>1 791,62</b>	<b>1 204,54</b>

	29/07/2022	30/07/2021
<b>Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER P-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	277 378,77	196 134,62
<b>Total</b>	<b>277 378,77</b>	<b>196 134,62</b>

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

	29/07/2022	30/07/2021
<b>Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER P-D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	1 387 301,21	992 112,15
Report à nouveau de l'exercice	3 070,30	6 658,70
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>1 390 371,51</b>	<b>998 770,85</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	693 650,605	745 948,983
Distribution unitaire	2,00	1,33
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>287 447,42</b>	<b>225 708,58</b>

	29/07/2022	30/07/2021
<b>Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER PERI C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	548 339,70	168 279,48
<b>Total</b>	<b>548 339,70</b>	<b>168 279,48</b>

	29/07/2022	30/07/2021
<b>Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER Z-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 056,66	1 247,11
<b>Total</b>	<b>2 056,66</b>	<b>1 247,11</b>

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

	29/07/2022	30/07/2021
<b>Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER Z-D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	2 049,36	
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation		-3 309,33
<b>Total</b>	<b>2 049,36</b>	<b>-3 309,33</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	1,000	1,000
Distribution unitaire	2 049,36	
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>237,97</b>	

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	29/07/2022	30/07/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	9 392 049,54	4 707 980,66
Plus et moins-values nettes de l'exercice	11 537 607,18	7 412 822,64
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>20 929 656,72</b>	<b>12 120 803,30</b>

	29/07/2022	30/07/2021
<b>Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER I-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	6 825,27	4 658,89
<b>Total</b>	<b>6 825,27</b>	<b>4 658,89</b>

	29/07/2022	30/07/2021
<b>Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER P-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 471 299,99	1 059 212,56
<b>Total</b>	<b>1 471 299,99</b>	<b>1 059 212,56</b>

	29/07/2022	30/07/2021
<b>Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER P-D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	16 594 847,87	10 077 695,51
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>16 594 847,87</b>	<b>10 077 695,51</b>

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

	29/07/2022	30/07/2021
<b>Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER PERI C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	2 836 128,93	966 480,04
<b>Total</b>	<b>2 836 128,93</b>	<b>966 480,04</b>

	29/07/2022	30/07/2021
<b>Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER Z-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	5 930,34	4 040,14
<b>Total</b>	<b>5 930,34</b>	<b>4 040,14</b>

	29/07/2022	30/07/2021
<b>Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER Z-D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	14 624,32	8 716,16
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>14 624,32</b>	<b>8 716,16</b>

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

## 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	30/07/2021	29/07/2022
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>164 687 613,54</b>	<b>200 758 931,16</b>	<b>178 574 458,74</b>	<b>208 616 606,67</b>	<b>184 971 945,26</b>
<b>Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER I-C en EUR</b>					
Actif net	5 527 127,85	5 517 710,50	113 828,09	132 478,21	110 041,47
Nombre de titres	55 565,154	43 325,154	1 000,000	1 000,000	1 000,000
Valeur liquidative unitaire	99,47	127,35	113,82	132,47	110,04
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	4,19	4,83	-8,96	4,65	6,82
Capitalisation unitaire sur résultat	2,63	2,07	0,96	1,20	1,79
<b>Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER P-C en EUR</b>					
Actif net	7 678 675,82	13 792 429,30	27 463 930,31	30 083 229,34	23 657 048,46
Nombre de titres	32 322,171	45 548,022	101 936,515	96 216,991	91 458,566
Valeur liquidative unitaire	237,56	302,81	269,42	312,66	258,66
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	10,05	11,51	-21,27	11,00	16,08
Capitalisation unitaire sur résultat	4,96	3,74	1,09	2,03	3,03
<b>Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER P-D en EUR</b>					
Actif net	151 481 809,87	178 884 092,03	137 826 290,81	150 978 171,63	115 413 758,28
Nombre de titres	910 232,787	864 286,149	770 506,873	745 948,983	693 650,605
Valeur liquidative unitaire	166,42	206,97	178,87	202,39	166,38
Distribution unitaire sur +/- values nettes	1,07	2,00	3,77		
+/- values nettes unitaire non distribuées	18,45	24,41	6,31	13,50	23,92
Distribution unitaire sur résultat	3,53	2,60	0,83	1,33	2,00
Crédit d'impôt unitaire		0,321	0,202	0,318	(*)

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

## 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	30/07/2021	29/07/2022
<b>Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER PERI C en EUR</b>					
Actif net		2 342 556,35	12 972 776,67	27 193 284,65	45 599 637,99
Nombre de titres		20 735,752	129 213,756	233 398,308	473 128,333
Valeur liquidative unitaire		112,97	100,39	116,51	96,37
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		1,85	-7,91	4,14	5,99
Capitalisation unitaire sur résultat			0,58	0,72	1,15
<b>Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER Z-C en EUR</b>					
Actif net		109 398,92	98 550,48	114 937,92	95 910,04
Nombre de titres		1,000	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire		109 398,92	98 550,48	114 937,92	95 910,04
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		1 798,51	-7 698,06	4 040,14	5 930,34
Capitalisation unitaire sur résultat		62,76	1 557,57	1 247,11	2 056,66
<b>Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER Z-D en EUR</b>					
Actif net		112 744,06	99 082,38	114 504,92	95 549,02
Nombre de titres		1,000	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire		112 744,06	99 082,38	114 504,92	95 549,02
+/- values nettes unitaire non distribuées		2 994,36		8 716,16	14 624,32
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			-4 854,20		
Distribution unitaire sur résultat		1 650,58	1 043,61		2 049,36
Crédit d'impôt unitaire		159,86	110,11		(*)
Capitalisation unitaire sur résultat				-3 309,33	

(\*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
DEUTSCHE WOHNEN SE	EUR	33 000	796 290,00	0,42
LEG IMMOBILIEN AG	EUR	78 000	6 913 920,00	3,74
TAG IMMOBILIEN AG RTS	EUR	81	39,29	
TAG TEGERNSEE IMMOBILIEN	EUR	123 380	1 332 504,00	0,72
VONOVIA SE	EUR	520 000	16 884 400,00	9,13
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>25 927 153,29</b>	<b>14,01</b>
<b>BELGIQUE</b>				
AEDIFICA NV RTS	EUR	51 230		
AEDIFICA SA	EUR	54 220	5 497 908,00	2,97
COFINIMMO SA	EUR	40 385	4 434 273,00	2,40
MONTEA NV	EUR	18 436	1 823 320,40	0,99
VGP	EUR	9 700	1 662 580,00	0,90
WAREHOUSES DE PAUW SCA	EUR	120 400	3 992 464,00	2,15
XIOR STUDENT HOUSING NV	EUR	22 375	956 531,25	0,52
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>18 367 076,65</b>	<b>9,93</b>
<b>ESPAGNE</b>				
INMOBILIARIA COLONIAL SOCIMI	EUR	284 000	1 836 060,00	0,99
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	EUR	447 000	4 680 090,00	2,53
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>6 516 150,00</b>	<b>3,52</b>
<b>FINLANDE</b>				
KOJAMO OYJ	EUR	165 000	2 877 600,00	1,56
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>2 877 600,00</b>	<b>1,56</b>
<b>FRANCE</b>				
ALTAREA	EUR	9 212	1 333 897,60	0,72
CARMILA	EUR	64 583	998 453,18	0,54
COVIVIO SA	EUR	52 613	3 243 591,45	1,76
GECINA NOMINATIVE	EUR	59 134	5 913 400,00	3,19
ICADE EMGP	EUR	39 693	1 939 399,98	1,05
KLEPIERRE	EUR	236 000	5 109 400,00	2,77
MERCIALYS	EUR	265 000	2 292 250,00	1,24
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	83 000	4 580 770,00	2,47
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>25 411 162,21</b>	<b>13,74</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
AROUNDTOWN SA	EUR	871 000	2 721 875,00	1,47
GRAND CITY PROPERTIES	EUR	128 500	1 710 335,00	0,92
SHURGARD SELF STORAGE EUROPE	EUR	37 200	1 871 160,00	1,02
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>6 303 370,00</b>	<b>3,41</b>

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>PAYS-BAS</b>				
CTP NV W/I	EUR	85 657	1 074 138,78	0,58
EUROCOMMERCIAL PROPERTIES NV	EUR	15 200	335 312,00	0,18
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>1 409 450,78</b>	<b>0,76</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
BIG YELLOW GROUP	GBP	183 500	3 120 748,30	1,69
BRITISH LAND CO ORD	GBP	902 000	5 296 383,82	2,87
DERWENT VALLEY HOLDINGS PLC	GBP	77 000	2 635 588,97	1,43
GRAINGER TRUST	GBP	871 869	3 082 081,37	1,67
GREAT PORTLAND ESTATES PLC	GBP	227 000	1 678 320,80	0,90
LAND SECURITIES REIT RG	GBP	683 063	5 960 802,79	3,22
LONDONMETRIC PROPERTY PLC	GBP	1 125 262	3 362 759,34	1,82
LXI REIT PLC	GBP	1 260 000	2 231 578,95	1,21
PRIMARY HEALTH PROPERTIES	GBP	599 000	1 055 166,49	0,57
SAFESTORE HOLDINGS PLC	GBP	150 000	2 040 816,33	1,10
SEGRO REIT	GBP	1 025 699	13 404 229,68	7,25
TRITAX BIG BOX REIT	GBP	1 550 000	3 647 929,35	1,97
TRITAX EUROBOX PLC	EUR	2 238 336	2 524 843,01	1,36
UNITE GROUP	GBP	263 000	3 656 701,28	1,97
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>53 697 950,48</b>	<b>29,03</b>
<b>SUEDE</b>				
ATRIUM LJUNBERG B	SEK	40 000	580 251,07	0,31
CASTELLUM AB	SEK	246 700	3 851 609,83	2,09
CATENA AB	SEK	32 500	1 453 128,76	0,79
FABEGE --REGISTERED SHS	SEK	204 500	2 042 934,44	1,11
FASTIGHETS AB BALDER-B SHRS	SEK	417 000	2 590 931,65	1,40
HUFVUDSTADEN LIB.A	SEK	90 000	1 211 197,15	0,65
SAGAX -B-	SEK	78 000	1 955 346,06	1,06
WALLENSTAM AB-B SHS	SEK	276 000	1 375 287,38	0,74
WIHLBORGS FASTIGHETER AB	SEK	264 000	2 186 561,49	1,18
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>17 247 247,83</b>	<b>9,33</b>
<b>SUISSE</b>				
PSP SWISS PROPERTY	CHF	29 500	3 450 754,26	1,87
SWISS PRIME SITE-REG	CHF	60 000	5 347 268,70	2,88
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>8 798 022,96</b>	<b>4,75</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>166 555 184,20</b>	<b>90,04</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>166 555 184,20</b>	<b>90,04</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
CPR MONETAIRE ISR I	EUR	188,409	3 817 516,78	2,06
CPR MONETAIRE ISR P	EUR	548,269	215 252,60	0,12
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>4 032 769,38</b>	<b>2,18</b>

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>4 032 769,38</b>	<b>2,18</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>4 032 769,38</b>	<b>2,18</b>
<b>Instruments financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
EURO STOXX 50 0922	EUR	286	616 740,00	0,33
RF EURCHF 0922	CHF	-47	448 270,09	0,24
RP EURGBP 0922	GBP	-108	300 886,14	0,17
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>1 365 896,23</b>	<b>0,74</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>1 365 896,23</b>	<b>0,74</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>1 365 896,23</b>	<b>0,74</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE CACEIS	CHF	-435 337,5	-448 270,09	-0,24
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-616 740	-616 740,00	-0,34
APPEL MARGE CACEIS	GBP	-252 112,55	-300 886,20	-0,16
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>-1 365 896,29</b>	<b>-0,74</b>
<b>Créances</b>			<b>2 269 291,92</b>	<b>1,23</b>
<b>Dettes</b>			<b>-874 754,43</b>	<b>-0,47</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>12 989 454,25</b>	<b>7,02</b>
<b>Actif net</b>			<b>184 971 945,26</b>	<b>100,00</b>

Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER P-D	EUR	693 650,605	166,38
Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER Z-D	EUR	1,000	95 549,02
Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER P-C	EUR	91 458,566	258,66
Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER PERI C	EUR	473 128,333	96,37
Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER I-C	EUR	1 000,000	110,04
Parts AMUNDI ACTIONS FONCIER Z-C	EUR	1,000	95 910,04

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

## Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part AMUNDI ACTIONS FONCIER P-D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1 387 301,21	EUR	2,00	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	1 387 301,21	EUR	2,00	EUR

Décomposition du coupon : Part AMUNDI ACTIONS FONCIER Z-D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1 671,40	EUR	1 671,40	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables	377,96	EUR	377,96	EUR
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	2 049,36	EUR	2 049,36	EUR

# OPCVM AMUNDI ACTIONS FONCIER

## Annexe(s)

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AMUNDI ACTIONS FONCIER

Classe Z - Codes ISIN : (C) FR0013252814, (D) FR0013257235

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Actions internationales

En souscrivant à AMUNDI ACTIONS FONCIER - Z, vous investissez dans des actions des entreprises de l'Union Européenne, Royaume-Uni, Suisse et Norvège, et plus spécifiquement dans des sociétés de croissance exerçant leur activité dans les domaines fonciers, immobiliers et dans les secteurs qui s'y rattachent.

L'objectif de gestion est de rechercher un bon équilibre entre plus-value et rendement en investissant dans des sociétés de croissance. Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du FCP peut être comparée à titre indicatif, à celle de l'indice EPRA Europe Real Estate (cours de clôture - dividendes nets réinvestis) en euro. Cet indice est une simple référence pour la performance du fonds et ne contraint pas la gestion qui peut s'en éloigner. Cet indice est composé de valeurs représentatives de l'immobilier coté au niveau européen.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des actions jugées sous-évaluées ou dont le profil de croissance est estimé attractif. Des produits monétaires et obligataires pourront également être sélectionnés.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis pour la part C créée le 27 avril 2017. Le résultat net du fonds est intégralement redistribué chaque année et les plus-values nettes réalisées du fonds sont réinvesties ou redistribuées chaque année sur décision de la société de gestion pour la part D créée le 22 mai 2017.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

#### Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du secteur du marché actions sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AMUNDI ACTIONS FONCIER

Classe I - Code ISIN : (C) FR0012929446

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Actions internationales

En souscrivant à AMUNDI ACTIONS FONCIER - I, vous investissez dans des actions des entreprises de l'Union Européenne, Royaume-Uni, Suisse et Norvège, et plus spécifiquement dans des sociétés de croissance exerçant leur activité dans les domaines fonciers, immobiliers et dans les secteurs qui s'y rattachent.

L'objectif de gestion est de rechercher un bon équilibre entre plus-value et rendement en investissant dans des sociétés de croissance. Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du FCP peut être comparée à titre indicatif, à celle de l'indice EPRA Europe Real Estate (cours de clôture - dividendes nets réinvestis) en euro. Cet indice est une simple référence pour apprécier la performance du fonds et ne contraint pas la gestion qui peut s'en éloigner. Cet indice est composé de valeurs représentatives de l'immobilier coté au niveau européen.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des actions jugées sous-évaluées ou dont le profil de croissance est estimé attractif. Des produits monétaires et obligataires pourront également être sélectionnés. Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

#### Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du secteur du marché actions sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AMUNDI ACTIONS FONCIER

Classe PERI - Code ISIN : (C) FR0013436045

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Actions internationales

En souscrivant à AMUNDI ACTIONS FONCIER - PERI, vous investissez dans des actions des entreprises de l'Union Européenne, Royaume-Uni, Suisse et Norvège, et plus spécifiquement dans des sociétés de croissance exerçant leur activité dans les domaines fonciers, immobiliers et dans les secteurs qui s'y rattachent.

L'objectif de gestion est de rechercher un bon équilibre entre plus-value et rendement en investissant dans des sociétés de croissance. Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du FCP peut être comparée à titre indicatif, à celle de l'indice EPRA Europe Real Estate (cours de clôture - dividendes nets réinvestis) en euro. Cet indice est une simple référence pour apprécier la performance du fonds et ne contraint pas la gestion qui peut s'en éloigner. Cet indice est composé de valeurs représentatives de l'immobilier coté au niveau européen.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des actions jugées sous-évaluées ou dont le profil de croissance est estimé attractif. Des produits monétaires et obligataires pourront également être sélectionnés.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

#### Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	<b>6</b>	7
---	---	---	---	---	----------	---

Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du secteur du marché actions sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- **Risque de liquidité** : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- **Risque de contrepartie** : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- **L'utilisation de produits complexes** tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 086 262 605 €.  
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.  
Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - [www.amundi.com](http://www.amundi.com)

**Amundi**  
ASSET MANAGEMENT